



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

16 Mars 2021

Evolution de la situation sanitaire

Pour la 4^{ème} semaine consécutive, le nombre de nouveaux cas hebdomadaire augmente en AEOI (+18 128 contre +14 002 la semaine précédente) alors que le rythme mondial augmente à un rythme moindre (+13 % contre +29 % en AEOI). En Ethiopie, le nombre de

Pays \ Date	Nombre de cas			Nombre de décès		
	28/2	7/3	14/3	28/2	7/3	14/3
Burundi	2 209	2 319	2 441	3	3	3
Comores	3 571	3 591	3 623	144	145	146
Djibouti	6 065	6 134	6 252	63	63	63
Erythrée	2 847	2 944	3 038	7	7	7
Ethiopie	158 053	165 029	174 054	2 354	2 420	2 540
Kenya	105 648	108 362	112 805	1 854	1 874	1 908
Madagascar	19 831	20 155	21 356	297	300	326
Maurice	610	620	691	10	10	10
Rwanda	18 790	19 426	20 143	261	267	276
Seychelles	2 592	2 950	3 173	11	14	15
Somalie	6 991	8 041	8 946	231	294	349
Soudan du Sud	7 349	8 677	9 429	87	102	104
Soudan	30 347	30 540	30 873	1 880	1 895	1 940
Tanzanie	509	509	509	21	21	21
Ouganda	40 335	40 452	40 544	334	334	334
Total AEOI	405 747	419 749	437 877	7 557	7 749	8 042

nouveaux cas hebdomadaires dépasse les 6 000 pour la 4^{ème} semaine consécutive (+9025 ; +6 976 ; +6 192 ; +6 153). Au Kenya, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires augmente fortement (+4 443 contre +2 714 la semaine précédente). Après avoir atteint son plus haut point depuis juin 2020 la semaine passée, avec 1 328 nouveaux cas, la situation semble s'améliorer au Soudan du Sud avec 752 nouveaux cas.

** Le nombre de cas reportés par l'OMS peut subir, compte tenu des délais de transmission, un léger décalage avec les données nationales, variable pour chaque pays. Aussi, la stabilité du nombre de cas en Tanzanie reflète l'arrêt de la comptabilisation par le gouvernement depuis fin avril.*

❖ Le changement climatique provoquerait une baisse de 15 % du PIB africain en dix ans.

Selon la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), la fréquence croissante des catastrophes naturelles ainsi que les dépenses d'adaptation au changement climatique pourraient faire chuter le PIB africain de 15 % d'ici à 2030. Le rapport *Africa's Adaptation Gap* publié par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) rappelle qu'un réchauffement de 2°C (objectif de l'accord de Paris pour le climat) conduirait à une réduction de 10 % du rendement agricole total sur le continent d'ici à 2050. En cas de réchauffement supérieur à 2°C, les baisses de rendements pourraient atteindre 15 à 20 %. Sur la même période de temps, les productions de blé, de sorgho et de mil connaîtraient une baisse respective de 17 %, 15 % et 10 %, provoquant une baisse sensible des revenus agricoles mais également un risque accru d'insécurité alimentaire dans plusieurs pays du continent.

❖ Burundi

Pas de brèves cette semaine.

❖ Comores

La Banque africaine de développement dévoile son document de stratégie pays (DSP) 2021-2025

La Banque africaine de développement a dévoilé, le 5 mars 2021, le document de stratégie pays (DSP) 2021-2025 pour les Comores, aligné sur le Plan Comores Émergent 2030. Elle compte

mobiliser durant cette période 45 MUC soit près de 53 MEUR, au titre du Fonds Africain de Développement (FAD), de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) et de cofinancements avec d'autres bailleurs. Le DSP 2021-2025 donnera la priorité au développement d'infrastructures de base dans les secteurs du transport routier et des énergies renouvelables.

❖ Djibouti

Poursuite des projets de géothermie à Djibouti.

Sur financement JICA, l'Office djiboutien pour le développement de l'énergie géothermique (ODDEG) a lancé début mars la 2ème phase du

programme de forage à Hanlé-Garabiys (Région de Dikhil). Ce projet vise à la réalisation de 2 puits d'exploration, dont le potentiel géothermique est estimé à 36 MW. Dans le cadre du programme Vision 2035, le gouvernement djiboutien ambitionne d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables produites à Djibouti, afin de limiter sa totale dépendance aux importations (d'Éthiopie et de combustibles pour les centrales thermiques). Selon les autorités djiboutiennes, cette stratégie pourrait permettre au pays de répondre à la demande domestique croissante (+5 à 10 % par an).

🌐 Erythrée

Pas de brèves cette semaine.

🌐 Éthiopie

Analyse du cabinet Cepheus sur la dépréciation du Birr.

Selon le rapport macroéconomique de Cepheus paru en mars 2021, malgré une forte dévaluation du Birr (monnaie nationale) opérée en 2020 (28 % en novembre 2020), le décalage entre le taux de change officiel et officieux reste important (~25 %) et le temps d'attente pour obtenir des devises demeure significatif (4-6 mois selon les banques). Selon ce cabinet, la Banque Centrale éthiopienne privilégierait une approche progressive des ajustements de change avec une dépréciation nominale de 15 % en 2021, ce qui impliquerait un taux de change de près de 42 ETB/ USD en juin 2021 et d'environ 45 ETB/USD en décembre 2021. L'accélération de la dévaluation du birr (environ 6 % les années passées) pour permettre la transition d'un régime de change administré à un régime de change

flexible constituent un axe des réformes du programme FMI en décembre 2019.

Le tramway d'Addis Abeba a perdu 4,6 Mds ETB depuis 5 ans.

D'après un audit réalisé par le bureau du Procureur Général, le tramway d'Addis-Abeba - géré par l'*Ethiopian Railways Corporation* (ERC)- enregistre depuis 2015 des pertes cumulées estimées à 4,6 Mds ETB (113 MUSD). Ces pertes s'expliquent par le manque de matériel roulant, la différence entre les coûts opérationnels et le prix d'un ticket (4 ETB) et le manque de capacité pour effectuer des contrôles. Les recettes générées - 112 METB (2,7 MUSD) en 2019/20 - ne permettent pas à ERC de rembourser sa dette auprès de l'*Exim Bank of China* (environ 85 % d'un coût total de 475 MUSD). ERC doit donc souscrire des emprunts à la *Commercial Bank of Ethiopia*. Avec 13,73 Mds de prêts reçus de la Chine entre 2000 et 2018, l'Éthiopie est la 1ère destination des prêts chinois en Afrique de l'Est et la 2ème en Afrique après l'Angola.

🌐 Kenya.

Révision des contrats d'achat d'électricité afin de réduire les coûts.

Le ministère de l'énergie kényan vient de mettre en place un comité chargé d'examiner tous les contrats d'achat d'électricité (PPA) que la compagnie nationale d'électricité *Kenya Power* (KPLC), dont la situation financière s'est fortement dégradée, a signé avec des producteurs indépendants d'électricité (IPP). L'un des principales objectifs de ce comité est d'engager les IPP dans des renégociations en vue d'identifier des solutions durables pour le secteur de l'énergie, ainsi que d'examiner les projets engagés en vue d'une transition vers la

vente aux enchères de l'énergie. Les PPA qui doivent être renégociés comprennent ceux qui sont déjà opérationnels, ainsi que ceux qui sont engagés mais dont la centrale n'est pas encore actuellement prête à alimenter le réseau électrique national. Afin de réduire le coût de la fourniture pour KPLC, le comité devrait également favoriser le modèle « *take and pay* » pour les futurs PPA, dans lequel le fournisseur est tenu de payer seulement l'électricité consommée, contrairement au modèle « *take or pay* » jusque-là privilégié, où le fournisseur s'engage à acheter l'électricité produite, même si elle n'est pas nécessaire à cet instant donné. Cette annonce est en accord avec les recommandations faites dans le dernier *Least Cost Power Development Plan 2020 – 2040*.

Madagascar.

Signature de l'accord bilatéral sur le moratoire du service de la dette

L'Ambassadeur de France Christophe Bouchard et le Ministre de l'économie et des finances Richard Randriamandrato ont signé le 9 mars l'accord bilatéral relatif à la suspension temporaire du paiement du service de la dette malgache auprès des pays du G20 et du Club de Paris pour un montant de 1,6 MEUR. Cette initiative permet au gouvernement malgache de disposer de facilités financières qui l'autorisent à consacrer des ressources budgétaires supplémentaires et augmenter les dépenses sociales, sanitaires et économiques en réponse à la crise du Covid-19. Le moratoire couvre la période du 1er mai au 31 décembre 2020 et s'inscrit dans le prolongement de l'initiative annoncée le 15 avril 2020.

La Banque mondiale approuve l'extension du projet de filets de sécurité sociale pour 150 MUSD

La Banque mondiale et le gouvernement malgache ont signé le 10 mars 2021 l'extension du projet d'urgence de filet de sécurité sociale ou *Social Safety Net Project* (SSNP) pour 150 MUSD au bénéfice de 4 millions de personnes dans 29 districts du pays. Il vise à assurer la continuité des financements débutés en 2015 et cumulant actuellement 165 MUSD. Le projet comprend des transferts monétaires en faveur des populations urbaines et rurales vulnérables via le programme de filet de sécurité productif « argent contre travail », le transfert d'argent pour le développement humain et la réponse *Fiavota* pour les ménages touchés par la sécheresse dans le Sud et la réponse à la crise.

Maurice.

Le deuxième fonds d'investissement de Savannah soutiendra les start-ups africaines à hauteur de 25 MUSD

La société de capital-risque basée à Maurice, *Savannah Fund*, a annoncé la clôture de la levée de fonds pour son deuxième fonds d'investissement *Savannah Fund II*, qui lui a permis de rassembler 25 MUSD. Le fonds vise le financement des start-up africaines en phase de démarrage ou en forte croissance pour des montants entre 50 000 USD et 1 MUSD. Il cible principalement des marchés comme le Kenya, le Nigeria et de l'Afrique du Sud et priorisera les secteurs de la fintech, la logistique, le commerce électronique, l'e-santé ou l'agro-technologie. La Société Financière Internationale (groupe Banque mondiale) a contribué à hauteur de 3,5 MUSD dans cette société créée en 2012.

❖ Ouganda.

Apaisement temporaire des tensions commerciales entre le Kenya et l'Ouganda.

Fin février, après de nombreux désaccords concernant des sanctions appliquées sur les produits d'importation et d'exportation, principalement agricoles, entre le Kenya et l'Ouganda, un accord commercial pour régler leur différend avait été signé visant à autoriser l'importation d'une plus grande quantité de sucre ougandais dans le pays en échange d'un assouplissement des droits sur les exportations kényanes de jus de fruits. Le 10 mars, le Kenya a levé l'interdiction d'importer du maïs ougandais, en date du 5 mars pour des raisons de santé, en imposant néanmoins des conditions strictes aux exportateurs. Le ministère de l'agriculture a déclaré mercredi que toutes les parties concernées par les importations de maïs seraient tenues de s'enregistrer en déclarant des niveaux d'aflatoxine en conformité avec les niveaux maximaux autorisés.

❖ Rwanda.

Transformation des stations Kenol Kobil suite à son acquisition par RUBIS Energie.

Kenol Kobil est une entreprise de stockage, distribution et vente d'essence présente en Afrique australe et orientale. Elle dispose de 50 stations-service à travers le Rwanda, suite notamment à l'acquisition des stations opérées par *Delta Petroleum Rwanda* en 2018. La firme a été rachetée par l'entreprise française RUBIS en 2019, et l'ensemble des stations essence sont en cours de transformation au Rwanda et dans la

région. Ce secteur compte une vingtaine d'entreprises au Rwanda. Les importations d'essence s'élèvent à 348,7 MUSD pour l'année 2020, avec la consommation de 20 millions de litres par mois avant la pandémie de covid19.

❖ Seychelles.

Pas de brèves cette semaine.

❖ Somalie.

Début des audiences de la CIJ sur le litige frontalier avec le Kenya.

La Cour Internationale de Justice (CIJ) a débuté lundi 15 mars les audiences relatives au différend entre la Somalie et le Kenya sur le tracé de leur frontière maritime. Le procureur général du Kenya a toutefois annoncé que le pays ne participerait pas aux audiences, arguant du manque de préparation due à la pandémie de covid-19. Ce litige concerne une zone de 100 000 km² riche en ressources halieutiques, en gaz et en pétrole. Pour rappel, la frontière actuelle avait été tracée en 1979 par le Kenya, puis avait fait l'objet d'un MOU bilatéral en 2009, ultérieurement rejeté par la Somalie qui a introduit le différend auprès de la CIJ en 2014.

❖ Soudan.

Nouveau record pour l'inflation au Soudan.

L'inflation pour le mois de février a atteint 331 % en glissement annuel, toujours poussée par la

hausse des produits alimentaires selon le « *Central Bureau of Statistics* ». Elle était de 304 % en janvier et de 269 % au mois de décembre. Cette tendance est susceptible de s'accélérer suite à la dévaluation du SDG annoncée par la Banque centrale fin février, dans le cadre de la nouvelle politique d'unification des taux de change.

Choc dans le marché pharmaceutique suite à la libéralisation du taux de change.

Sur fonds de pénurie de médicaments, la Banque centrale a annoncé la libéralisation du taux de change pour l'importation des médicaments. Dorénavant toutes les importations (matières premières ou produits finis) seront réalisées au taux du marché, soit actuellement 380 SDG/USD. En échange, les producteurs nationaux de médicaments, intégrant des matières premières importées, ont vu leur prix de vente progresser de 70 %. Quant aux importateurs de médicaments pour les maladies chroniques, ils bénéficieront d'une bonification de 125 SDG par dollar acheté, disponible auprès du Ministère des finances sur présentation des factures. Ces différentes mesures entraîneront mécaniquement une forte augmentation du prix des médicaments, ce qui se traduira par un accès aux médicaments encore plus difficile pour la majorité de la population.

discussions en cours avec le FMI concernant un éventuel prêt, en échange de réformes économiques, a déclaré lundi 8 mars le bureau présidentiel. Ce prêt serait le deuxième accordé par le FMI, depuis que le Soudan du Sud a rejoint l'institution en 2012, après que le pays a bénéficié d'un premier crédit de 52 MUSD en novembre 2020 dans le cadre des politiques de stabilisation monétaire du gouvernement.

Le Soudan du Sud a obtenu un accès limité à ses comptes bancaires de la part de la Haute cour kenyane.

Le litige entre la société *Yusing Construction* et le gouvernement sud soudanais a entraîné le gel, en décembre 2020, des comptes bancaires du Soudan du Sud détenus auprès d'établissements bancaires kenyans. À l'origine de ce litige, le non-respect du contrat, remporté par la société *Yusing Construction*, pour la construction de l'académie militaire John Garang et des entrepôts de Natinga en 2008. La société avait saisi l'EACJ pour demander le paiement de 5,4 Mds KES. Fin février, le juge Chitembwe a levé cette ordonnance, reconnaissant que le gouvernement sud soudanais ne pouvait plus remplir certaines de ses obligations envers la population, notamment le paiement des salaires des fonctionnaires. La Haute Cour du Kenya a finalement autorisé le gouvernement sud-soudanais à gérer ses comptes auprès de la NCBA et de la *Stantic Bank* à condition de garder en réserve au moins 5,4 Mds KES.

❖ Soudan du Sud.

Le gouvernement du Soudan du Sud demande des fonds supplémentaires au FMI pour la reprise économique.

Le ministre des Finances, Athian Diing Athian, et le gouverneur de la banque centrale, Dier Tong Ngor, ont informé le président S. Kiir des

❖ Tanzanie.

Inauguration de la deuxième station-service de gaz naturel comprimé (GNC) du pays à Mtwara.

La construction a été assurée par l'entreprise d'état *Tanzania Petroleum Development Corporation* (TPDC) pour 9 MUSD. Son utilisation est exclusivement destinée aux 250 camions de l'entreprise nigériane *Dangote Cement Industries*, le plus grand producteur de ciment du pays, qui opère une cimenterie à Mtwara. Selon les représentants de l'entreprise, un projet similaire pourrait voir le jour à Dar Es Salam, en lien avec la volonté de l'entreprise de convertir 100 % de sa flotte au GNC.

Le montant annuel des exportations d'or atteint le record de 2,97 Mds USD à la fin janvier 2021, selon la BoT.

Propulsées par l'envolée des cours mondiaux de l'or en 2020 en réaction à la crise sanitaire, les exportations annuelles d'or ont augmenté à un rythme très soutenu : à la même période en 2019 et 2020, les exportations s'élevaient respectivement à 1,6 Md USD et 2,3 Mds USD. A

la fin janvier 2021, les exportations annuelles d'or représentaient 49,5 % des exportations non-traditionnelles (5,3 Mds USD) de la Tanzanie.

Un prêt du gouvernement français de 150 MEUR pour le projet BRT (Bus Rapid Transit).

Le 10 mars dernier, un prêt concessionnel de 150 MEUR a été officiellement consenti pour financer la construction de la 5ème phase du projet BRT lors de la rencontre entre le ministre tanzanien des affaires étrangères P. Kabudi et l'ambassadeur F. Clavier. Le projet concerne la construction de 22,8 km d'axes routiers dédiés exclusivement aux bus, qui relieront le port de Dar Es Salam à Ubungu par Mandela Road.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON [anne-](#)

brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Philippe GALLI

Philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

Rwanda

Ambassade de France au Rwanda :

<https://rw.ambafrance.org/>

Contact : Lina BEN HAMIDA

lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
(jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr).

Rédacteurs : SER de Nairobi et SE de l'AEOI.

Pour s'abonner :

Crédits photo :

sary.zoghely@dgtresor.gouv.fr

©DGTresor